

L'accrochage scolaire menace de sombrer

■ **Acculé financièrement, le Sas de Tournai risque de fermer ses portes. D'autres services pourraient suivre.**

Des jeunes qui décrochent de l'école, il y en a 14 000 par an en Belgique francophone. Pour quelques jours ou quelques mois. Parfois bien plus longtemps. Les raisons sont multiples mais ils conjuguent souvent des difficultés de vie, des problèmes familiaux, des assuétudes... Pour aider ces adolescents en délicatesse avec l'école, la Fédération Wallonie-Bruxelles a imaginé les Sas (services d'accrochage scolaire) dont la mission est de leur apporter une aide sociale, éducative et pédagogique. Il ne s'agit pas de faire l'école en dehors de l'école, mais de proposer un autre lieu où ces jeunes largués par le système peuvent poser leurs valises – parfois lourdes.

Objectif : raccrocher ces ados, dans les meilleurs délais (6 mois au maximum) et les meilleures conditions, à une structure scolaire ou à une formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

Les douze Sas de Wallonie et de Bruxelles prennent chaque année en charge 500 jeunes en crise, qui ont claqué la porte de l'école ou qui en ont été exclus. Ce dispositif a montré son utilité. Mais les Sas sont menacés. On a appris lundi que le service d'accrochage scolaire de Tournai, acculé financièrement, menaçait

de fermer ses portes. Des préavis ont été envoyés à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Un manque criant de moyens

D'autres Sas pourraient aussi être contraints de mettre la clé sous le paillason. *"Malgré des résultats reconnus par leurs partenaires scolaires et sociaux, les Sas qui se chargent pourtant des jeunes les plus en difficulté, manquent de moyens"*, tempête Jean-Marc Cantinaux, de l'Interfédérations de l'Aide à la jeunesse.

En cause : le système de financement. Les Sas disposent d'une enveloppe fermée qui ne tient pas compte de l'évolution de l'ancienneté des travailleurs. Constitué principalement d'APE (aides pour l'emploi) ou d'ACS (agents contractuels subventionnés), le dispositif exige le maintien global de l'emploi pour bénéficier de la subvention. Le serpent se mord la queue : impossible de réduire les effectifs pour faire face aux difficultés...

En septembre dernier, une rencontre avec les ministres de l'Enseignement obligatoire et de l'Aide à la jeunesse laissait entrevoir l'octroi d'une subvention complémentaire en 2017. Une "bouffée d'oxygène" bienvenue... qui n'a pas été confirmée. Mais il ne s'agirait que d'une rustine qui ne sauverait pas les Sas, insiste l'Interfédérations. *"La situation nécessite un travail législatif sur la manière dont les Sas sont financés. Il en va de la stabilité des équipes en place mais surtout de l'accompagnement des jeunes en décrochage scolaire"*.

An. H.